

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° W19-487427

53674



<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule	284	Société :
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : BENDOURO ABDELMALEK		
Date de naissance : 1942		
Adresse : 507 B 8 SECTEUR 7 HAY RIAD RABAT		
Tel. : 0669 19 10 66	Total des frais engagés : 4989,80 Dhs	

Cadre réservé au Médecin		
Cachet du médecin :		
Dr. Mohamed RABAT		
Oncologie Médicale Chirurgie		
Place TALHA Av. Ibn Sina Agdal - Rabat		
Tél. 0537 77 00 00 - Fax. 0537 77 00 00		
INP 10/15/2015		
Date de consultation : 04/12/2020		
Nom et prénom du malade : BENDOURO ABDELMALEK Age : 1942		
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant		
Nature de la maladie : Tumeur du cerveau		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

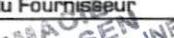
Fait à : Le : 04/12/2020
Signature de l'adhérent(e) : RABAT

45/0

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/12/2020	1	1	1	INP : 1234567890 Signature : Mohamed El Hachemi Date : 10/01/2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE EMILIE HASSEN St. Martin - 757612 Tel.: 03 37 75 76 12 Ref. : 102015096	08/12/2020	382,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 INSTITUT DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL Dr. SBUH Dr. BENJELLOUN	<u>08.12.2023</u>	<u>TD T TORACO</u> <u>TD T POLYME</u>	<u>18000 Dhs</u> <u>25000 Dhs</u>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>																			
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																			
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																			
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																			
	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																						
	<table border="0"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><hr/></td> </tr> <tr> <td colspan="2">G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><hr/></td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>				H		25533412	21433552	00000000	00000000	<hr/>		G		00000000	00000000	35533411	11433553	<hr/>		B		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H																						
	25533412	21433552																					
	00000000	00000000																					
	<hr/>																						
G																							
00000000	00000000																						
35533411	11433553																						
<hr/>																							
B																							
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																			
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>																			
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE RADILOGIE DE L'AGDAL

Dr A. SBIHI

Dr A. DINIA

Dr G. TOUIMI BENJELLOUN

Dr O. KABBAJ

Rabat, le 21/2/2020

SCANNER

RDV le à à jeun

Ramener

372,00
Omnipaque 300 mg

10,00
1 flacon de 50 cc

1 flacon de 100 cc

1 seringue de 50 cc avec embout court

382,00

PHARMACIE
BENI MANSOUR
Tél: 0537.67.47.72
INPE: 102015096

OMNIPaque™ 300mg I/ml
SOLUTION INJECTABLE IOHESOL 1x 100ml



Distribué par CYCLOPHARMA Lot 84, Z.I.Ouled Saleh
Bouskoura-Nouaceur
N° AMM : 311/13 DMP/21/NNP

CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

82 bis, Av. des Nations Unies - Angle rue Ibn Hanbal
Tél. : 0537.67.49.49 (Lignes groupées) Fax : 0537.67.54.07
Patente 25705022 IF 0333035 CNSS 2033976

ICE 001615064000010

Rabat - Agdal

F A C T U R E

Numero:L00882
Rabat 08/12/2020

Nom patient	Date examens
BENDOUROU Abdelmalek	08/12/2020

Examen(s) Réalisé(s)	Prix Dhs
TDM THORACO-ABDOMINO-PELVienne	2 800,00
TOTAL	2 800,00

Arrêtée la présente facture à la somme de:

DEUX MILLE HUIT CENTS DIRHAMS

CABINET DE RADIOLOGIE
DE L'AGDAL
Dr. SBIHI - Dr. DINIA
Dr. BENJELLOUN
Dr. KABBAJ

Dr A.SBIHI - Dr A.DINIA - Dr Gh. T.BENJELLOUN - Dr O.KABBAJ



Radiothérapie Conformationnelle, Chimiothérapie
Curiethérapie et Irathérapie

الدكتور رمضاني محمد
Dr. RAMDANI MOHAMED

Rabat, le 04/11/2015
الرباط. في

Mr BENDOUROU ABDELMALEK

- NFS, Plaquettes
- Ionogramme complet
- Gamma GT -PAL -LDH .p
- ASAT-ALAT-Bilirubine (T-D-I).
- Na + K+ Ca ++ calcium corrigé
- β 2 microglobuline.
- Sérologie d'Hépatite B.
- Sérologie d'Hépatite C.
- CRP9
- Glycémie à jeun.
- Cholesterol T - LDL - HDL - TG
- Triglyceride.
- Vit D3
- ACE.
- CA 19-9
- CA 15-3
- CA 125
- PSA
- VS
- aFP
- TP
- BHCG
- ECBU
- Testostéronémie
- Hb glyquée
- Ferritine

LABORATOIRE DU MAGHREB
5, Rue Hussein 1er
Tel.: 05 37 72 66 93 / 73 05 09
Fax : 05 37 73 05 92 - Rabat
I.N.P 103001921

54

Dr. Mohamed RAMDANI
Oncologue et Radiothérapie
6, Place Talha Av. Ibn Sina Agdal - Rabat
Tél.: 0537 77 70 70 - Fax : 0537 77 06 06
I.N.P : 101152015

• 6, Place Talha, Avenue Ibn Sina (à côté Clinique Agdal) - Agdal - Rabat

• Tél : 05 37 77 70 70 / Fax : 05 37 77 06 06

• Site web : www.oncologienakhil.com



Radiothérapie Conformationnelle, Chimiothérapie
Curiethérapie et Irathérapie

الدكتور رمضاني محمد
Dr. RAMDANI MOHAMED

Rabat, le 04/12/2015
الرباط، في

Mr BENDOUROU ABDELMALEK

• **TDM THORACO ABDOMINO PELVIENNE**

RC / patient suivi pour un adénocarcinome colique
traitée .

bilan de contrôle .

à comparer par rapport au dernier scanner .

Dr RAMDANI Mohamed

CABINET D'ONCOLOGIE
Dr. RAMDANI
Dr. SEBAI
Dr. BENJELLOUN
Dr. KABBABU

Dr. Mohamed RAMDANI
Oncoologie Conformationnelle, Chimiothérapie
6, Place Talha Avenue Ibn Sina - Agdal - Rabat
Tél.: 0537 77 70 70 - Fax : 0537 77 06 06
INP : 101152015

• 6, Place Talha, Avenue Ibn Sina (à côté Clinique Agdal) - Agdal - Rabat

• Tél : 05 37 77 70 70 / Fax : 05 37 77 06 06

• Site web : www.oncologienakhil.com



I.F. : 34108750

I.N.P.: 103001921

C.N.S.S. : 145 4975

ICE : 001649487000043

Facture N° :	22012070039	Édité le : 07/12/2020
Nom / prénom :	BENDOUROU Abdelmalek	Prélevé(e) le : 07/12/2020
Nom de l'assuré:		Numéro d'Adhérent
Prénom Assuré:		Lien de parenté Numéro Prise en Charge

FACTURE

Libellé analyse	Libellé analyse
CA 19.9	ANTIGENE CARCINO EMBRYONNAIRE
BILIRUBINE CONJUGUEE	BILIRUBINE TOTALE
CALCIUM	CHLORE
CREATININE	FORMULE LEUCOCYTAIRE
GAMMA G T	GLYCEMIE
TRANSAMINASE G.O.	TRANSAMINASE G.P.
LDH	HEMOGRAMME
PHOSPHATASES ALCALINES	PLAQUETTES
POTASSIUM	PROTIDES TOTAUX
RESERVE ALCALINE	SODIUM
UREE	
Montant du prélèvement	25.00 Dh
Montant total du dossier	1 807.20 Dh
Montant dû par le patient	1 807.20 Dh
Montant déjà réglé	0.00 Dh
Montant reste dû	1 807.20 Dh

Cachet du laboratoire :
 LABORATOIRE DU MAGHREB
 5, Rue Hussein 1^{er}
 Tél. : 037 72 66 93 / 73 05 09
 Fax : 037 73 05 92 - Rabat
 I.N.P 103001921
 04



Prélevé le : 07/12/2020 Edité le : 07/12/2020
Dossier N° : 2201207-0039 MPRASS

RAMDANI MOHAMED

Mr BENDOUROU Abdelmalek

Patient né(e) le : 01/01/1942 Sexe: M

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME

Numération globulaire

HEMATIES	5.25	Millions/mm ³	(VR:4.40 à 6.50)	26/05/2020 : 5.01
Hémoglobine	14.7	g/100ml	(VR:13.0 à 18.0)	14.2
Hématocrite	45.3	%	(VR:41.0 à 55.0)	42.8
VGM	86.3	μ3	(VR:76.0 à 96.0)	85.4
TGMH	28.0	pcg	(VR:27.0 à 32.0)	28.3
CGMH	32.5	%	(VR:32.0 à 36.0)	33.2
LEUCOCYTES	8.5	Milliers/mm ³	(VR:4.1 à 11.1)	26/05/2020 : 9.7

Formule leucocytaire

Poly. Neutrophiles	62.4	%	5 304 /mm ³	(VR:2 000 à 7 500)	5 316
Poly. Eosinophiles	1.3	%	111 /mm ³	(VR: < à 400)	252
Poly. Basophiles	0.5	%	43 /mm ³	(VR: < à 150)	39
Lymphocytes	26.3	%	2 236 /mm ³	(VR:1 500 à 4 000)	3 114
Monocytes	9.5	%	808 /mm ³	(VR: < à 1 000)	980

Numération plaquetttaire

PLAQUETTES	296	Milliers/mm ³	(VR:150 à 400)	26/05/2020 : 284
------------	-----	--------------------------	----------------	------------------

Frottis sanguin : Normal

BIOCHIMIE SANGUINE

GLYCEMIE à jeun	1.04	g/l	(VR:0.74 à 1.10)	26/05/2020 : 0.94
Colorimétrie enzymatique à 37°C	5.8	mmol/l	(VR:4.1 à 6.1)	
UREE	0.33	g/l	(VR:0.10 à 0.50)	26/05/2020 : 0.41
Colorimétrie enzymatique à 37°C	5.5	mmol/l	(VR:1.7 à 8.3)	

Pr. BENOUADA Aminé
Médecin Biologiste
INPE - Rabat
Laboratoire du Maghreb
Pr. BENOUDA

TSVP

CREATININE	9.7 86	mg/l μmol/l	(VR:7.0 à 12.0) (VR:62 à 106)	26/05/2020 : 9.6
SODIUM	138	mEq/l	(VR:135 à 145)	26/05/2020 : 139
POTASSIUM	3.80	mEq/l	(VR:3.50 à 5.50)	26/05/2020 : 4.00
CHLORE	104	mEq/l	(VR:94 à 108)	26/05/2020 : 104
BICARBONATES	26.0	mEq/l	(VR:21.0 à 28.0)	26/05/2020 : 25.7
Enzymologie				
PROTIDES	71	g/l	(VR:60 à 80)	26/05/2020 : 68
CALCIUM	89.90 2.25	mg/l mmol/l	(VR:85.00 à 105.00) (VR:2.13 à 2.63)	26/05/2020 : 90.10
Colorimétrie				
BILIRUBINE TOTALE	7.1 12.1	mg/l μmol/l	(VR: < à 12.0) (VR: < à 20.5)	26/05/2020 : 8.5
Colorimétrie				
Variations physiologiques:				
Nouveau né à terme: 24h: <84mg/l				
48h: <114 mg/l				
3-5j : <150 mg/l				
7 j : 25-120 mg/l				
DIRECTE OU CONJUGUEE	Prématuré: <24h: <80 mg/l <48h: <120 mg/l 3-5j : <150 mg/l 7 j : <150 mg/l			
INDIRECTE OU LIBRE	2.7 4.6	mg/l μmol/l	(VR: < à 2.5) (VR: < à 4.3)	26/05/2020 : 3.1
	4.4 7.5	mg/l μmol/l	(VR: < à 11.0) (VR: < à 18.8)	5.4

ENZYMOLOGIE

TRANSAMINASES ASAT-TGQ Enzymologie	13	U/l	(VR:5 à 35)	26/05/2020 : 12
TRANSAMINASES ALAT-TGP Enzymologie	17	U/l	(VR: < à 55)	26/05/2020 : 15
GAMMA G.T. Enzymologie	11	U/l	(VR:12 à 64)	26/05/2020 : 10

Normales modifiées suite changement technique le 19/05/10

PHOSPHATASES ALCALINES	78	U/l	(VR:40 à 150)	26/05/2020 : 69
Enzymologie				
valeurs normales: 1 à 12 ans : <500 U/L				

LACTATE DESHYDROGENASE -LDH	143	U/l	(VR:125 à 243)	26/05/2020 : 142
Enzymologie				
Normales modifiées suite à un changement de technique				

TSVP

Pr. BENOUA Amina
Meos
INPE 07184048
Laboratoire de l'Institut Sénègalais de la Recherche
Pr. BENOUA Amina

CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

Dr Abdelhafid SBIHI - Dr Abdellatif DINIA

Dr Ghita T. BENJELLOUN - Dr Ouafae KABBAJ - Dr Leïla SBIHI - Dr Sarrah SEDRATI

Rabat, le 08/12/2020

M. BENDOUROU Abdelmalek (né le 19/02/1942)

Examen demandé par : Dr M. RAMDANI

T.D.M. THORACO-ABDOMINO-PELVienne

Renseignements cliniques : *Surveillance d'un adénocarcinome colique traité.*

L'examen est réalisé en mode hélicoïdal, après ingestion d'eau, avant et après injection intraveineuse de produit de contraste avec reconstructions multiplanaires et lecture en fenêtres appropriées.

Il est comparé à celui du 28/05/2020.

Etage thoracique :

- Cathéter de traitement dans la veine cave supérieure.
- Ectasie stable de l'aorte ascendante (44 mm) et du segment post-isthmique de l'aorte thoracique (36 mm) avec quelques plaques athéromateuses calcifiées à surface régulière, sans dissection ni sténose. La crosse mesure 27 mm et le reste de l'aorte descendante mesure 32 mm.
- Absence d'adénopathie médiastinale ou hilaire.
- Absence de nodule pulmonaire suspect.
- Absence de trouble de ventilation.
- Absence d'épanchement pleural ou péricardique.

Etage abdomino-pelvien :

- Réduction post-opératoire du volume hépatique (hépatectomie droite). Le foie restant est de densité homogène, de contours lobulés avec un microkyste bilaire en périphérie du segment II mesurant 5 mm inchangé.
- Aspect T.D.M. normal de la rate, du pancréas, des reins et des surrénales.
- Petits ganglions mésentériques et rétro-péritonéaux infracentimétriques stables.
- Absence d'épaississement pariétal digestif franc.
- La vessie est d'aspect normal.
- Hypertrophie prostatique.
- On retrouve la dissection chronique segmentaire de l'aorte abdominale sous-rénale qui mesure 28 mm de diamètre maximal sur une hauteur de 3 cm avec un flap intimal incomplet calcifié.

Sur le plan osseux:

- Déminéralisation osseuse avec remaniements arthrosiques étagés dorso-lombaires.
- Aspect inchangé de la petite lésion ostéocondensante corporéo-pédiculaire droite de D11.

AU TOTAL : *Absence de lésion d'allure évolutive.*

LS

CABINET DE RADIOLOGIE
DE L'AGDAL
Dr Leïla SBIHI
Tél. 05 37 67 49 49